

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
M83

Matricule : Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *HABACHE Mohammed*

Date de naissance : *01-01-1948*

Adresse : *100 Rue Saghira Nahr, Casablanca*

Tél. : *0661133679* Total des frais engagés : *9510,30* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Ali DEMOURA
Chirurgien Orthopédiste
Chirurgien des Hôpitaux de Paris
Ancien Chef de Clinique XIX à la Faculté
de Médecine-Paris
Orthopédie - Thématique - Artroscopie
Chirurgien Prothétique
Chirurgie du Rachis (colonne vertébrale)
Chirurgie Tumorale*

Date de consultation : *25/05/2022*

Nom et prénom du malade : *HABACHE Mohammed* Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Gonarthrose*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : *Arthrose*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *Chute*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casablanca* Le : *30/05/2022*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/05/2022		G		
10/05/2022	Cs	300ds		

EXECUTION DES ORDONNANCES.

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA BRISE 38 Rue Abou Abbas Al Azfi Bab Rikbat - Casablanca Tél : 05 22 00 07 10 Fax : 05 22 00 07 03	09/05/2002 25/05/2002	46,80 2162,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.



Habache
Mohamed

Date: 25/12/22

PPV: 222,00 DH
LOT: 647023
PER: 11/22

Ordonnance

222,00

+ Augmentine 2 1g x 3/j

63,90

+ Biparafend 2 1g x 2/j

2x22,00

+ Cetolipman 2

5x327,00

+ Novet 0,4, une c/j p.m.
sans asthme polt.

099,00

+ Ondes - 1 c/j/j

63,90

PPV: 22DH20
PER: 12/23
LOT: K3482

PPV: 22DH20
PER: 12/23
LOT: K3482

~~Dr. Ali DEMEDRA~~
Chirurgien orthopédiste
Ancien Chirurgien des Hôpitaux de Paris
Ancien Chirurgien de l'École de Chirurgie à la Faculté
de Médecine-Paris
Orthopédiste et traumatologue. Artroscopie
Chirurgien Prothétique
Chirurgie du Rachis (colonne vertébrale)
Chirurgie Tumorale

LOT 210829
EXP 01/2024
PPV 99.00DH

347,00

LOT 211934 1
EXP 07 2023
PPV 347,00DH

347,00

LOT 220639 1
EXP 02 2024
PPV 347,00DH

347,00

+2
ma

LOT 220639 1
EXP 02 2024
PPV 347,00DH

Dr. Ali DEMOURA

*Chirurgien Orthopédiste
Ancien Chirurgien des Hôpitaux de Paris
Ancien Chef de Clinique à la Faculté
de Médecine Paris XII
Orthopédie - Traumatologie - Arthroscopie
Chirurgie prothétique
Chirurgie du rachis (colonne vertébrale)
Chirurgie tumorale*

sur Rendez-vous

الدكتور علي دموعة

جراحة العظام والمفاصل
والعمود الفقري
خريج كلية الطب بباريس
الجراحة التقويمية و جراحة الكسور
الجراحة بالمنظار و الجراحة المجهريه
جراحة الأورام
جراح بمستشفيات باريس الجامعية

بالموعد

9/5/2002

Casablanca, le :

Bethidine Saver

46,00

Tel with pre op note

Dr. Ali DEMOURA
Ancien Chirurgien Orthopédiste
Ancien Chef de Clinique XII à la Faculté
de Médecine Paris XII
Orthopédie - Traumatologie - Arthroscopie
Chirurgie prothétique
Chirurgie du Rachis (colonne vertébrale)
Chirurgie tumorale





INTERNATIONAL clinic

FACTURE

Nº: C2095/2022

Patient	Médecin traitant	Date de consultation
M. HABACHI Mohammed	ZAROUF Rabiaa	10/05/2022
	Assurance	P.C. N°
	MUPRAS	

L I B E L L E	Qté	Prix U.	Montant
CONSULTATION (ZAROUF Rabiaa)	1	300,00	300,00
Montant Total			300,00 Dhs
Arrêté la présente facture à la somme de :			
TROIS CENT DHS ET ZERO CENTIMES			



090062100

— 1 —

1205

[View Details](#)

INTERNATIONAL CLINIC
Dr. Yahia DAHBAOUI
Réanimateur Anesthésiste
2 Bd André Chénier - 22641400 - 0522200897

Édité le : 01/07/2022 à 13:06

Par : ffaris

102, 103 Boulevard Anoual Casablanca - Maroc - / Tél : +212 522641400 - Fax : +212 522860807 /

Email : info@cliniqueinternationale.com - contact@internationalclinic.com / Retente: 27087845 - IE: 40420045